

**46ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(29 avril – 10 mai 2024)**

**Vanuatu**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 2 mai 2024

Merci, Monsieur le Président.

La France formule les recommandations suivantes :

1/ Ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;

2/ Ratifier la Convention sur les disparitions forcées ainsi que le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ;

3/ Prendre des mesures pour éliminer toutes les formes de discrimination, de violence et de maltraitance à l'égard des femmes, des enfants et des personnes LGBT+ ;

4/ Améliorer les conditions de détention et lutter contre la surpopulation carcérale ;

5/ Assurer la prise en charge des urgences psychiatriques dans le système de la santé./.

Je vous remercie./.

*[128 mots]*